



Le Guide du Routard du financement d'entreprise

Avec le *Guide du Routard du financement d'entreprise*, la Caisse d'Épargne oriente les entrepreneurs sur le territoire complexe des financements. Pour répondre aux attentes et aux besoins des entre-

preneurs, la Caisse d'Épargne s'associe à la création de cet ouvrage qui aborde les différentes natures de financement dont les professionnels et les entreprises ont besoin au cours de leurs diverses phases d'entrepreneuriat. Qu'il s'agisse de création, de reprise, de développement, de croissance externe, la recherche de solutions de financement est un enjeu récurrent pour la plupart des entrepreneurs. À la question du financement, les réponses sont souvent trop nombreuses, peu lisibles et

particulièrement décourageantes.

Pour répondre à cette problématique, le *Guide du routard du financement d'entreprise* regroupe toutes les informations indispensables pour financer son entreprise : les étapes clés à connaître pour financer son projet, des fiches simples et didactiques par profil d'entrepreneur, les sources de financement auxquelles faire appel et les conseils d'experts pour booster son dossier de financement.



A découvrir

LE GUIDE DU ROUTARD DU FINANCEMENT D'ENTREPRISE

L'originalité de ce nouvel ouvrage publié sous la marque du Guide du routard est qu'il traite tout à la fois de la création, de la reprise et du développement de l'entreprise en détaillant les solutions de financement adaptées à chaque profil d'entrepreneur

Ce guide est disponible dans les réseaux du livre en France y compris les librairies en ligne au prix de 10 euros TTC et sous format e-book sur googleplay et ibook store au prix de 7,99 euros TTC

Les créatrices d'entreprises pourront également télécharger le PDF publié sur le site www.ellesentreprennent.fr avec l'aimable autorisation d'Hachette et d'Agnès Bricard, Directrice scientifique de l'ouvrage



Régionaliser le financement des entreprises

Les Cercles locaux entreprises & financements (CLEFs), en partenariat avec le pôle financement et trésorerie de la Cefim, ont organisé le 21 avril, au Palais de la Bourse à Marseille, une conférence dédiée au financement des acteurs locaux.



Sylvain de Forges

L'évolution concernant la structure actuelle du financement des PME est en cours. La crise financière y est pour quelque chose. Le Guide du routard vient par exemple de publier Le Guide du financement d'entreprise qui recense les principaux intervenants sur ce secteur crucial pour les entreprises. Il donne des clés en fonction des besoins et du profil des structures concernées. Figurent dans cette liste des banques mais pas que.

Cependant, quoi qu'il arrive, le système bancaire, qui finance plus de 90% des besoins des PME, restera un acteur incontournable. « Certaines autres voies existent. Les acteurs concernés n'entendent pas devenir banquier mais souhaitent participer au financement des entreprises locales », précise Sylvain de Forges, directeur général délégué AG2R La Mondiale. Parmi eux, les assureurs. A titre d'exemple, le fonds d'investissement Tertium gère des fonds apportés par la Caisse d'épargne Provence Alpes Corse (Cepac), AG2R La Mondiale et par des entrepreneurs issus de la région Paca. A noter que depuis 2013, assureurs et caisses de retraite peuvent investir directement au sein des PME et ETI (Entreprises de taille intermédiaire) via des fonds institutionnels destinés à la croissance des PME. Novo a été le premier fonds de place de ce type. Novi, de son côté, a été créé en juillet 2015.

Le constat est là : le marché boursier traditionnel, malgré les développements récents dus à l'action d'EnterNext, est un interlocuteur encore trop peu fréquent pour les entrepreneurs, et les fonds d'investissement restent plus concentrés sur les LBO* que sur le capital développement. La solution ? Un fléchage massif de l'épargne institutionnelle et privée

doit être organisé vers les entreprises. Pour Bpifrance qui est bien placée pour comprendre les besoins des entreprises, « pas de souci pour faciliter la mise en œuvre de ce soi-disant chafnon manquant. Nous encourageons l'abondance de moyens ! Il faut juste être certain que le marché existe », exprime Pierre Villefranque, directeur régional de Bpifrance Paca. Il insiste du reste sur le fait que « les banquiers sont les pre-



Pierre Villefranque

Photos Georges Majoulet ©

miers financeurs de l'économie. Et que contrairement à certains discours entendus ici ou là, les banques prêtent aux entreprises. »

Crowdfunding

Dans un environnement où les banques sont de plus en plus contraintes par la réglementation, force est de constater le développement de Bpifrance mais aussi, dans une moindre mesure, des investisseurs privés. La tentation de l'investissement direct reste marginale : problème de culture, de visibilité, de risque... ou de fiscalité ? Pourtant le PEA-PME** existe, comme les incitations fiscales. Les business angels osent franchir le pas mais ils sont encore peu nombreux.

A noter aussi les adeptes du crowdfunding. Il peut notamment s'agir du crowdlending. Le principe est simple : des particuliers prêtent de l'argent via une plate-forme afin de financer un projet particulier d'une entreprise (déménagement, recrutement, constitution de stocks, etc.). Avec à la clé des taux attractifs. De leur côté, qu'est-ce qui motive les patrons à se tourner vers ces plates-formes et non vers le banquier ? « Il s'agit de petites entreprises dont le chiffre d'affaires est souvent compris entre 800 K€ et 1 M€. Elles sont prêtes à payer un peu plus cher pour obtenir rapidement le déblocage des fonds », explique Laurent de Bernède, cofondateur de Credit.fr.

Il est de la responsabilité des financiers - banquiers, assureurs, acteurs de la finance dématérialisée - comme des chefs d'entreprise de mieux dialoguer pour préparer ensemble les évolutions à venir.

Caroline Dupuy

* Le LBO, de l'anglais « Leverage Buy-Out », est un terme générique désignant un montage juridique-financier de rachat d'entreprise par effet de levier, c'est-à-dire par recours à un fort endettement bancaire.

** Plan d'épargne en actions destiné au financement des PME et ETI.